

## **TERRASSEMENT / TRAVAUX PUBLICS**

### **FICHE DE FONCTIONS**

#### **1. FONCTION : CONDUCTEUR D'ENGIN**

#### **2. TITULAIRE :**

#### **3. LIAISON HIERARCHIQUE**

- Dépend directement du Responsable de chantier

#### **4. MISSIONS PRINCIPALES**

- Votre mission est d'exécuter des travaux de conduite d'engin dans le respect des normes et des usages en vigueur au sein de l'entreprise ainsi que les préconisations du constructeur.
- Votre tenue, votre comportement, la propreté et l'état de votre véhicule sont les vecteurs de l'image de l'entreprise auprès de nos clients. Notre entreprise **défend la Qualité** au travers de ses valeurs : respect des clients, respect des produits (manutention), respect des horaires (et des délais).

#### **5. TACHES ET ATTRIBUTIONS**

##### **5. 1 Généralités**

- o Les machines sont affectées par la Direction en fonction des nécessités du service.
- o Votre affectation et votre horaire vous sont communiqués dans le respect de votre contrat de travail et des usages en vigueur dans l'entreprise. Ils sont donc susceptibles d'évoluer.
- o Avant de partir du dépôt, vous vous assurez d'être en possession de **tous outillages, produits et documents, plus généralement tout ce qui est nécessaire**, à la conduite d'un engin

- L'organisation des travaux se fait sous la direction du responsable de chantier
- Le conducteur d'engin veille à la bonne validité de ses permis, capacités (Autorisation de conduite, ...)
- Dans le cas où le conducteur d'engin est en location avec une machine, il remet tous les soirs au bureaux les rapports de locations dûment tamponnés et signés.
- Il est rappelé que l'utilisation des téléphones portables est strictement limitée à un usage professionnel pendant le temps de travail

## **5.2 Sur les chantiers**

- Préalablement à tous travaux, il prend connaissance de la DICT
- Il exécute, dans les règles de l'art, les travaux qui lui sont confiés
- Il veille à ne pas dépasser les capacités de la machine
- Il évite les opérations sans valeur ajoutée  
*Par exemple :*  
*Les allers et retour au siège de l'entreprise parce qu'on a oublié quelque chose*  
*Faire et défaire puis refaire*
- Il respecte le temps prévu en se concentrant sur son travail
- Il veille à la qualité du travail réalisé pour une satisfaction totale du client
- Il évite les gaspillages en matériaux et consommables
- Il laisse une place propre après son départ

## **5.3 Relation Humaine**

- Le conducteur d'engin participe à un bon état d'esprit d'équipe sur le chantier
- Il respecte les horaires de travail fixés par son chef de chantier.
- Il respecte les consignes, procédures et règlement intérieur de l'entreprise.
- Il respecte les consignes de sécurité et le port des équipements de protection individuelle.
- De par sa tenue et son comportement irréprochable, il véhicule une bonne image de l'entreprise.
- Il participe à la formation des apprentis.
- Il participe à la bonne intégration du personnel intérimaire

## **5.4 Engins**

- Le conducteur d'engin se doit de maintenir les **engins en parfait état** de fonctionnement et de propreté, ce qui implique :
  - **de vérifier** à chaque prise de service : les niveaux, l'état des flexibles, la carrosserie ;....
  - **d'effectuer les visites préconisées par le constructeur** (visites journalières, hebdomadaires, mensuelles)
  - **de surveiller** en permanence les voyants de contrôle ;

- **de signaler** toute intervention nécessaire sur l'engin et plus généralement toute anomalie ;
  - **de prévenir des prochaines échéances des entretiens périodiques** (250 h , 500 h , 1 000 h, 2 000 h)
  - **de nettoyer** régulièrement la cabine, la carrosserie, ...
- o il doit adopter un **mode de conduite prudent** en veillant tout particulièrement :
    - ✓ à limiter tout risque d'accident ou d'accrochage
    - ✓ à épargner la machine
    - ✓ à réduire la consommation de carburant.
  - o Les véhicules doivent être parqués en fin de service dans un endroit sécurisé de manière à éviter tous risques (vol , accident , ...)
  - o Il en est de même pour le gasoil ainsi que pour les outillages

### **5. 5 Communication :**

Le Conducteur d'engin est tenu de signaler le plus rapidement possible les risques et tout événement particulier concernant ses activités. Il tire profit de son expérience et propose, chaque fois que nécessaire, des améliorations pour l'organisation et la réalisation des travaux

### **5. 6 Période de non conduite :**

Lorsque le conducteur d'engin n'est pas occupé à ses fonctions de conduite d'engin, il effectue les tâches qui lui sont données par le responsable du chantier

## **6. EVALUATION DU CONDUCTEUR D'ENGIN**

Le conducteur d'engin sera évalué sur chacun des points de sa mission et des tâches qui lui sont associées.

En outre, sa participation à la dynamique de l'entreprise, sa capacité à collaborer avec les autres membres du personnel et à leur apporter toute l'aide possible sont considérés comme essentiels.

Il est évalué notamment sur des critères suivants

- Respect des horaires et des délais.
- Satisfaction des clients et Amélioration de la Qualité.
- Respect des consignes
- Sa participation aux objectifs économiques de l'entreprise
- Participation à la vie de l'entreprise, disponibilité et esprit d'équipe.

## **7. REMARQUE**

La présente fiche de fonction n'a d'autre but que de décrire les tâches et responsabilités principales liées à la fonction.

Elle ne doit pas être figée et doit évoluer en fonction des changements d'organisation.

Elle ne modifie en rien la nature des relations contractuelles ou autres existant entre l'employeur et l'employé.

L'énumération des tâches et responsabilités n'est pas limitative et pourra donc toujours être adaptée aux besoins de l'évolution de l'entreprise.

Fait à VELESMES ESSART  
Le

Le Gérant  
Mr David HEITMANN

Le Conducteur d'engin  
Mr